



AVIS D'ATTRIBUTION

Marché public n°2019002S « Réalisation d'une mise en valeur pérenne par la lumière en technique vidéo mapping du portail de l'Église Notre-Dame-de-l'Assomption de Vouvant »

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement de la Vendée (SyDEV).
Correspondant : service juridique, 3 rue du Maréchal Juin Cs 80040, 85036 La Roche-sur-Yon
Tél. : 02-51-45-88-00, télécopieur : 02-51-45-88-99,
Courriel : juridique@sydev-vendee.fr, adresse internet : <http://sydev-vendee.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : www.marches-securises.fr

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Énergie et équipement.

Objet du marché :

Réalisation d'une mise en valeur pérenne par la lumière en technique vidéo mapping du portail de l'Église Notre-Dame-de-l'Assomption de Vouvant
L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

L'objet du présent marché public concerne la réalisation d'une mise en lumière pérenne par la technique de vidéo-mapping pour le site de l'église de VOUVANT en particulier le portail occidental.

Le présent marché comprend 3 types de prestations :

- 1) L'élaboration des scénarios et contenus et l'ensemble des prestations nécessaires au préalable à la création de ces contenus (démarches administratives, recherche historique, concertation acteurs du projet).
- 2) La fourniture et la pose de l'ensemble des composants nécessaires au bon fonctionnement de l'installation et notamment :
 - Une étude faisabilité préalable,
 - le dimensionnement des différents organes constitutifs,
 - la fourniture et pose de l'ensemble des composants nécessaires au bon fonctionnement de l'installation.
- 3) La fourniture et pose d'un support de communication.

Le marché prend effet à compter de sa notification et s'achève à la fin du délai de garantie du matériel (extension de garantie comprise le cas échéant).

Nombre de reconductions éventuelles : Sans objet

Type de procédure : procédure adaptée

Critères de sélection des offres :

L'offre économiquement la plus avantageuse est déterminée au regard des critères de pondération suivants.

- **Le prix**, à hauteur de **40%**, apprécié au regard de la DPGF complétée;
La méthode de calcul du critère prix sera la suivante :
Note du prix = barème x montant de l'offre la plus basse / montant de l'offre analysée
- **La valeur technique de l'offre**, à hauteur de **60%**, appréciée au regard du contenu du mémoire technique, et sous pondérée de la manière suivante :
 - Capacité du matériel présenté à satisfaire les exigences du projet : 10% ;
 - Exhaustivité de la méthodologie de déploiement physique de l'installation et conformité avec les exigences du projet : 15% ;
 - Qualité et pertinence de la méthodologie de création du contenu et de la thématique proposée : 25% ;
 - Qualité et pertinence de la référence similaire présentée : 10%.

Attribution :

Nom et adresse de l'attributaire : **ID SCENES, 5 rue Saint Barthélemy, 34000 MONTPELLIER**

Montant de l'offre retenue : 100 290,00 euros hors taxes (y compris prestation supplémentaire éventuelle n°2 relative à l'extension de garantie de trois ans retenue par l'acheteur)

Marché public attribué le 26 février 2019 et notifié le 1^{er} mars 2019

Recours :

Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'île gloriette- BP24111 - 44 041 NANTES
Tel : 02 40 99 46 00 Fax : 02 40 99 46 58 -Mail : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Le tribunal administratif peut être saisi soit par courrier (6 allée de l'île Gloriette, 44041 NANTES CEDEX) ou soit par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Date de publication : le 11 mars 2019